



Lors d'une intersyndicale le 30 juin, le projet de fusion des ingénieries de la RATP en un seul département a été présenté aux organisations syndicales. L'analyse de la CGT.

Création d'un

Département ING

Le projet d'une nouvelle organisation de l'ingénierie, avec le regroupement d'unités d'ingénierie de PIL, EST, M2E et SIT, est un dossier déjà bien ficelé. Quel est le sens de ce projet ? Quels en sont les apports et les risques vis-à-vis du service public ? Quelles conséquences pour le travail au quotidien des agents ?

Un contexte de croissance

La période est favorable au **développement des transports en commun** et **des projets d'infrastructures lourdes sont en cours de réflexion ou en phase de réalisation**. Les investissements à venir seront considérables (entre 2005 et 2010, les investissements ont déjà doublés), ces opérations suscitent des convoitises et la place du secteur public est menacée, dans le domaine de l'ingénierie comme de l'exploitation, à l'heure de la mise en place du règlement OSP. Le choix d'entreprise (concurrence nationale et internationale) oriente plus vers la concurrence capitaliste que vers la coopération des services publics, avec une logique de **préférence des moindres coûts à court terme**.

L'État et le STIF face à leurs responsabilités

A cet égard, **l'Etat, parce que nous sommes une entreprise publique nationale**, comme les élus du STIF, **parce que nous avons une vocation régionale**, doivent jouer pleinement leur rôle de représentants des citoyens s'agissant des transports publics. Dans un contexte d'attaques **généralisées** contre les services publics et d'accélération de la concurrence libérale (la Poste, SNCF, RATP), avec ses conséquences et ses reculs **tant pour les salariés que pour les usagers**, nécessite un positionnement clair de l'ensemble des décideurs institutionnels. **La CGT appelle, au travers d'une pétition notamment, les élus territoriaux à se positionner pour déléguer à la RATP la Maîtrise d'Ouvrage (MOA) et la Maîtrise d'œuvre (MOE)** pour les futurs grands projets, tel que le Métrophérique.

Lien ingénierie-maintenance : A quand le décrochement ?

La direction de la RATP oriente son ingénierie vers une **conception « client »**, avec une concentration de toutes les maîtrises d'œuvres des quatre départements en un seul. On éloigne donc ingénieries et maintenance. **Et pourtant, une forte intégration de l'ingénierie avec la maintenance a fait ses preuves en termes de professionnalisme, à l'exemple de MRF qui est maintenue sous sa forme actuelle. Des questions se posent sur la pérennité des compétences**, qui ont été l'atout de notre ingénierie du fait de la connaissance de la vie d'un équipement, sa conception, son utilisation et sa maintenance.

Analyse de la CGT sur la politique mise en œuvre

Les premiers éléments fournis par la direction sur le projet amènent les réflexions suivantes :

- L'organisation en ingénierie de projet centrale facilite le **contact entre les disciplines**, nécessaire avec l'avènement de grands projets (pôles multimodaux, métrophérique, tramway, prolongements...)
- Par contre, **l'éloignement structurel de l'ingénierie et de la maintenance** pose le problème de la connaissance du terrain à la conception et des conditions de reprise en maintenance. **L'organisation ou les méthodes destinés à faire vivre les synergies** n'apparaissent pas dans le dossier.

☛ Sur les **relations entre XELIS et la RATP**, celles-ci sont vécues comme **frustrantes** par les agents de PIL et I2F car la filiale filtre à son profit les éléments les plus intéressants des projets, tant sur les aspects techniques que financiers.

☛ Concernant la lisibilité vis-à-vis de l'extérieur, le principe de proposer à la maîtrise d'ouvrage un point d'entrée unique vers les maîtrises d'œuvres laisse interrogateur **dans la démarche annoncée. En effet, nous sommes bien dans une première phase qui consiste à juxtaposer les unités existantes, quand la deuxième phase prévoit une fusion ou concentration des compétences. L'histoire est là pour en attester, ce type de réorganisation n'est pas sans conséquences sur les charges de travail qui tendent à augmenter avec tout ce que cela impacte sur les vies professionnelles et personnelles des salariés.**

☛ La recherche frénétique d'économies ne doit pas se faire au détriment des agents

Le choix de la direction soulève de nombreuses questions sur les conséquences pour le personnel :

☛ **Jusqu'où ira la recherche d'économies** sur les personnels avec les plates-formes de service, la **mutualisation des fonctions transversales** comme achats, formations, approvisionnement, RH, contrôle de gestion...

☛ Sur le groupe de soutien « fonctions RH » en particulier, il va être mutualisé en central pour l'ensemble de cette nouvelle structure **à l'image des réorganisations Rhapsodie**

☛ **Comment sera structurée l'activité recherche** ? Equipe dédiée ou recherche diluée dans les différentes unités ? Comment sont représentées les composantes ING (voie, signalisation, automatisme, énergie ...) combien de personnes ?

Pour la CGT/RATP, la méthode ne doit pas tourner le dos aux engagements de l'accord cadre de 1990 sur les actions de changement. Cet accord se décline en 4 phases bien distinctes, donnant chacune lieu à des négociations avec les organisations syndicales : le diagnostic, l'élaboration de solutions, la mise en œuvre et enfin l'établissement d'un bilan.

La phase de diagnostic a été balayée sans qu'il soit possible de la partager, les solutions sont pré-établies. Nous ne nous en satisfaisons pas et souhaitons faire entendre la parole des agents.

La **CGT/RATP** propose d'ouvrir la possibilité pour chaque agent de faire connaître **vos sentiments, vos réflexions, vos exigences** sur ce dossier.

Vos suggestions par courriel :

union-cgt@wanadoo.fr

Venez nombreux débattre sur le forum:

<http://www.cgt-ratp.fr/forum/>

Section agent/département ING

C'est dans cette dynamique que vos représentants seront en mesure de négocier ce dossier de restructuration.

Vous voulez faire entendre votre voix ? Adhérez à la CGT RATP !

Contactez votre délégué CGT ou renvoyez-nous ce bulletin...

Prénom et nom : Département :Attachement :

..... Signature :

Bulletin à renvoyer par courrier intérieur à : CGT RATP CHOT/CHARLOT 85, rue Charlot 75003 PARIS –juillet/août 08